

Liste des contenus disponible sur ASJP (Algerian Scientific Journal Platform)

Revue Académique des Etudes Sociales et Humaines

page d'accueil de la revue: www.asjp.cerist.dz/en/PresentationRevue/552



La mort de l'enfant en Afrique romaine, entre l'absence de statut et l'espoir d'un devenir : le cas de la nécropole orientale de Sitifis durant la phase d'inhumation primitive à partir du mobilier in situ (fin I^{er} siècle ap.jc- 1^{ère} moitié II^{ème} siècle)

The death of the child in roman Africa, between the absence of status and the hope of continuity: The case of the eastern necropolis of Sitifis during the ancient burial phase according to grave goods in situ analysis

Salima Siada¹, *Salim Drici².

¹ Institut d'archéologie. Université Alger2. Algérie. مخبر البناء الحضاري للمغرب الأوسط. جامعة بوزريعة.

² Institut d'archéologie. Université Alger 2. Algérie.

Key words:

*Child,
Bad death,
Rites,
Commemoration,
Goods.*

Abstract

This study addresses the concept of bad death linked to the dead child in Roman Africa. Historical sources but also ethnographical works have repeatedly focused on the fact that this category of the society had aroused following a premature death, which has led some archaeological, dealing with unexplainable rites to corroborate the hypothesis of bad death. We will try, in what follows, to determine, whether this concept could apply to Roman Africa, through the case of the eastern necropolis of Sitifis, during the ancient burial phase.

Informations sur l'article **Résumé**

Historique de l'article:

Reçu le: 01-03-2020

Accepté le: 05-08-2020

Cette étude aborde la notion de mauvaise mort liée à l'enfant en Afrique romaine. Les sources mais aussi les travaux ethnographiques ont maintes fois évoqué la crainte que pouvait susciter cette catégorie fragile de la société suite à son décès prématuré, ce qui a quelquefois servi à corroborer, auprès des archéologues, l'hypothèse de la mauvaise mort. Nous tenterons dans ce qui va suivre de déterminer si cette notion, qui fait encore débat bien que de moins en moins accréditée, pourrait s'appliquer à l'Afrique romaine, à travers le cas de la nécropole orientale de Sitifis durant la phase d'inhumation ancienne.

Mots clés:

*Enfant,
Mauvaise mort,
Rites,
Commemoration,
Mobilier funéraire.*

1-Introduction

Entretenir l'espoir d'une continuité après la disparition d'un être cher passe par une succession de gestes qu'il est possible de reconstituer à partir des vestiges retrouvés dans et autour de la tombe : c'est ce qui constitue la séquence funéraire. Les restes de dépôts alimentaires, les charbons de bois et l'état du mobilier (brisé, déformé, fondu, calciné, éclaté sous l'effet de l'ustion), sont autant d'indices qui nous renseignent sur les rites religieux précédant la clôture du dépôt (libations, répartition d'encens ou de parfums). Le type même du mobilier d'accompagnement, son emplacement et sa situation dans la tombe (dressé, retourné, renversé, brisé intentionnellement ou non), sa qualité sans oublier la parure (éléments constitutif, matière, état : portée ou posée), engagent un discours symbolique autour du statut du défunt mais surtout de son devenir par-delà la mort. Enfin, l'épithète, mémoire affichée (Duday & Van Andringa, 2013, §.10) de la tombe et du défunt, les tables d'offrande et les canaux à libation, traduisent l'accomplissement des cérémonies commémoratives annuelles, tandis que leur état à la découverte nous renseigne sur la nature et la durée de celles-ci : mémoire effacée, entretenue, arrangée voire même négative dans le cas des *tabella defixionum* (Duday & Van Andringa, 2013, §.10).

En était-il de même lorsque les défunts étaient ravis à la vie sitôt nés ? L'interprétation des quelques sources et les rapprochements effectués avec de nombreuses sociétés primitives, ont amené les ethnographes à associer la mort de l'enfant à la notion de mauvaise mort ou de « malmort ». Arnold Van Gennep concluait que les enfants morts avant leur nomination étaient assimilés aux morts errants car «... non agrégés à la communauté vivante, ils ne peuvent être catégorisés dans l'autre » (Van Gennep, 1909, p.157). Pour L. Lévy -Bruhl « ...la mort prématurée ou accidentelle était causée par l'intervention de forces occultes qui souillent le défunt » (Levy-Bruhl, 1925, pp.2-310-312-317). Les ethnographes ont inspiré les historiens de l'antiquité, à l'exemple d'Edmond Jobbé-Duval, pour qui « les morts en bas-âge sont une catégorie dangereuse pour les vivants » (Baills-Talbi & Dasen, 2006, 596 in Jobbé-Duval, 1924, pp.68-72).

Ces affirmations puisent leurs arguments dans quelques rares sources et notamment Virgile dont le héros Enée affirmait en parvenant dans le monde des morts : « Tout de suite, on entend des voix, un immense vagissement, des âmes de nouveau-nés qui pleurent. Au premier seuil de l'âge, exclus de la douceur de vivre, à la mamelle ravis, un jour sombre les emporta, disparus avant la saison dans la tombe » (Virgile, *Enéide*, 6, p.426-429, p.319). Une seconde mention nous vient de Tertullien : « Ils affirment que les âmes surprises par une mort prématurée, errent en cet endroit jusqu'à ce que soit accompli le reste du temps qu'ils auraient vécu jusqu'à son terme » (Tertullien, *De anima*, 56).

Devant la récurrence et la complexité de certains rites observés dans les sépultures d'enfants, les archéologues ont à leur tour envisagé l'hypothèse de la mauvaise mort et dont les vivants auraient cherché à se préserver. Parmi ces rites : la mise à l'écart des sépultures d'enfants; l'exclusion de celles-ci des nécropoles communautaires; privilégier l'inhumation à l'incinération dans le but de retenir l'âme prisonnière du corps; les rites d'immobilisation (décapitation, *procubitus*, lestage) ou encore la fixation par enclouage. Ces interprétations ont soulevé des critiques et les avis à ce sujet divergent. Toutefois, si la question du statut de l'enfant anime encore les débats, la question de l'espoir d'une continuité par-delà la mort n'a été envisagée que par très peu de chercheurs, à l'exemple de V. Dasen et d'I. D. Papaikonomou, qui y ont consacré bon nombre de leurs travaux et plus spécialement à l'interprétation du discours métaphorique du mobilier.

Il nous a donc semblé utile d'approcher la question du devenir de cette catégorie de la société pour l'Afrique, à travers un cas d'étude, celui de la nécropole orientale de *Sitifis*. Comment les Romains et la communauté locale appréhendaient-ils la mort de l'enfant ? S'agissait-il réellement de mauvaise mort, d'un potentiel retour vengeur, d'errance dans l'oubli ou y avait-t-il espoir de voir l'enfant intégrer l'autre monde où l'accueillerait un destin plus clément.

Nous axerons notre travail sur chacun des éléments évoqués plus haut et dans la mesure du possible,

tenteront de déterminer si cette catégorie fragile de la société a bénéficié des mêmes égards accordés aux adultes. Dans ce qui va suivre, nous nous limiterons à la phase d’inhumation primitive, car elle englobe un nombre plus important de données permettant quelquefois d’appuyer l’hypothèse d’un devenir par de-là la mort. Les étapes suivies se présentent comme suit :

-Le mobilier présent *in situ* et sa fonction (valeur fonctionnelle ou d’accompagnement).

-Les vestiges de dépôts alimentaires, symboliques ou matériels.

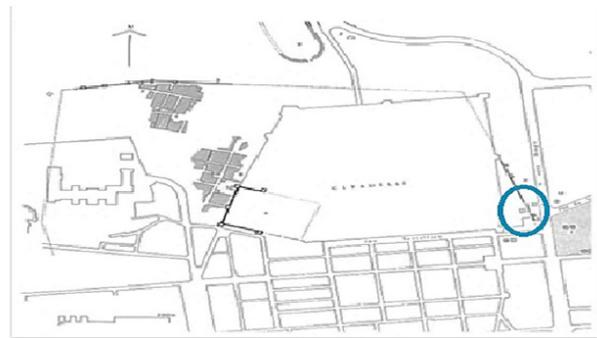
-L’état du mobilier : en position fonctionnelle ou contraire (retourné-renversé- vertical –brisé intentionnellement ou entier). Pour ce dernier élément, il est important de relever tous les détails relatifs à l’état de la sépulture afin de s’assurer que la situation dans laquelle se trouve les éléments du mobilier n’est pas liée à un effondrement ou à l’existence d’un présentoir en matériau périssable sur lequel ces éléments auraient été déposés, ce que nous avons pris en compte dans le descriptif détaillé du rapport de fouille de R. Guéry.

Enfin, nous nous intéresseront à la présence de vestiges commémoratifs et les compareront avec ce qui se trouve chez les adultes.

2. La nécropole orientale de Sitifis

La ville de *Sitifis* fut une garnison romaine au plus tôt à l’époque de Nerva (96-98 ap.jc) bien qu’une fondation par l’empereur Trajan fut également envisagée (Dupuis, 2006, P. 158 ; Gasco, 1972. pp. 3 et 258; CIL, VIII, 10362 ; A.E, 1949, 42); toutefois, l’étude onomastique, associée aux monnaies et mobilier céramique, laissent penser qu’une communauté locale y était installée avant la conquête romaine (Février et Guéry, 1980, pp.103-117 et 121), ce que la nécropole orientale permet de constater, tant par la typologie de ses tombes que par la permanence de certains rites locaux comme le décharnement partiel avec dépôt d’une partie des restes dans un lieu différent ou encore la séparation du corps et de la tête (Février et Guéry, 1980, pp.108). La nécropole se situe à l’extérieur de l’enceinte du 4^{ème} siècle

ap.jc sur la partie orientale de la ville et s’étend sur une superficie d’1 km, cernée d’est en ouest par la voie menant vers Cirta. (**Plan n°1**). La datation de la nécropole offre pour sa part un cadre chronologique assez large, allant de la fin du 1^{er} siècle ap.jc au 5^{ème} siècle (Guéry, 1985, pp.306-307) et englobe un total de 352 tombes¹ qui se répartissent en trois phases (**Tableau n°1**).



Plan n°1 : La ville moderne de Sétif avec l’emplacement de certains vestiges. En bleu, l’emplacement de la nécropole orientale. Guéry, 1985, p.17

Phases et nombre de sépultures	Phase d’inhumation primitive	Phase d’incinération	Phase d’inhumation tardive
		102	131
Sépultures d’enfants	67	32	80

Tableau n°1 : Nombre total des sépultures selon les phases et nombre de sépultures d’enfants

2.1 Méthode d’approche

Pour approcher la question de l’enfant en contexte funéraire, il est important de relever tout ce qui a trait aux gestes funéraires précédant la clôture du dépôt et permet de reconstituer les séquences funéraires :

D’abord, **l’emplacement du mobilier** : dans les terres ou pierres de remblai et qui permet de distinguer les éléments à caractère fonctionnel des éléments d’accompagnement. Les premiers se rapportent aux cérémonies religieuses tandis que les seconds sont destinés à assurer le voyage du défunt vers l’autre monde.

¹ Le chiffre 352 englobe aussi bien les sépultures que les fosses vides de tout dépôt mobilier et anthropologique. Les fosses dépourvues de corps ne sont pas considérées comme sépultures dans le droit romain, nous les avons donc exclues de l’étude (n°48-104-106-107). Le tombeau n° 46 a été recoupé par une sépulture de la période tardive (IIB 257) et il est impossible d’affirmer si le mobilier qui s’y trouvait à l’ouverture lui appartenait avec certitude.

Ensuite, le **type de mobilier** présent dans les tombes qui permettra d'établir l'existence ou non d'une association récurrente. La situation du mobilier (vertical, renversé ou retourné), de même que son état (entier, brisé intentionnellement ou présent à l'état de fragments ou tessons) matérialisent pour leur part la séparation symbolique entre le monde des vivants de celui des morts.

Enfin, la présence ou non de restes de dépôts alimentaires nous renseignent sur le type d'offrandes réservées au défunt mais aussi sur les aliments consommés lors du banquet.

Autant de détails qui permettent d'envisager, avec prudence, l'accomplissement de rites religieux mais qui restent toutefois difficiles à reconstituer. Les vestiges de cérémonies commémoratives, dont le but est d'entretenir la mémoire du défunt et de témoigner sa pitié envers les mânes, devront également être pris en compte. Ils se rapportent aux fêtes annuelles des *Parentalia* et *Féralia*, célébrées du 13 au 21 février (Ovide, *Fastes*, II, 53 à 70 ; Scheid, 2013, §.14).

2.2 Le mobilier présent in situ durant la phase d'inhumation ancienne

Le premier constat durant cette phase a trait au nombre de tombes d'enfants qui dépasse celui des adultes. Sur un total de 102 sépultures, 67 appartiennent à des enfants, principalement de la catégorie des fœtus-nouveaux nés et des moins d'un an (soit 59%), contre 35 sépultures d'adultes.

Le constat se rapproche des pourcentages révélés par les fouilles dans le reste du monde romain, même s'il demeure faible par rapport à un cadre chronologique qui s'étale sur une cinquantaine d'années. En effet, les fouilles systématiques menées dans les autres provinces relèvent un taux élevé de mortalité infantile dans les sociétés antiques (Marshall, 2012, p.244 ; De Larminat, 2016, p.296 ; Ben Abed & Griesheimer, 2001; Dubois, 2012, pp.331-332) et qui touche principalement les nouveau-nés et les moins d'un an, excepté la nécropole de Puppūt en Proconsulaire (Hammamet), où le taux est encore plus faible qu'à Sitifis pour la catégorie des fœtus et nouveau-nés (2.6% seulement contre 10.6%), ce qui reflète, selon S.De Larminat, une différence de traitement dans

cette nécropole (De Larminat, 2009, p.85) et induit l'existence possible d'un espace propre à cette catégorie.

Pour le cas qui nous concerne, l'absence d'études anthropologiques contrairement à la nécropole de Puppūt, en plus du fait qu'une seule zone de la nécropole ait été fouillée de manière exhaustive (zone B) et que la nécropole n'ait pas connu d'extension, nous ne pouvons émettre d'hypothèse à ce sujet. Notons simplement que le nombre total de sépultures mises au jour reste faible au regard du cadre chronologique de cette première phase d'inhumation ancienne et de la nécropole dans son ensemble (voir tableau *supra*). La découverte d'une autre nécropole voir d'un espace exclusif aux enfants, rendrait mieux compte de la réalité concernant le taux réel de mortalité des enfants autant que des adultes.

Pour revenir au taux de mortalité élevé durant la période antique, les sources semblent corroborer les résultats des fouilles, puisqu'Hippocrate avait consacré plusieurs ouvrages dédiés à la grossesse, à l'accouchement et aux soins à apporter aux enfants (Hippocrate, *Du fœtus de 7 mois ; Du fœtus de huit mois ; De la nature de la femme*, VII), de même que Plin L'ancien avec diverses recommandations destinées à les préserver (Plin l'Ancien, VII, 3, 4 ; IV, 1 et 2 ; V, 2) (**Fig.1**).

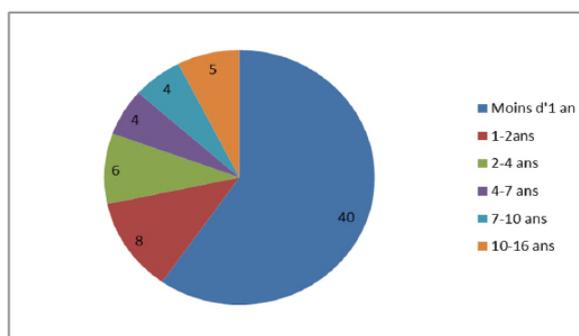


Fig.1 : Nombre de d'enfants décédés par tranches d'âges.

Le second constat concerne la fréquence du mobilier. On note, en effet, que les sépultures d'enfants en comptent peu comparé aux adultes, puisque sur un total de 67 tombes, 49% seulement en est pourvues contre 77% chez les adultes. Certains chercheurs, à l'exemple de B. Dedet, ont expliqué cette rareté (principalement pour les tout-petits) par le fait que

les éléments excavés sont généralement ceux que le défunt employait de son vivant et de ce fait, les plus jeunes ne pouvaient y avoir eu accès (Dedet, 2008, p.161). Ainsi, la rareté ou l'absence de mobilier ne reflèterait pas tant l'absence de statut voire l'exclusion de l'au-delà que simplement le jeune âge des défunts. Pour d'autres, à l'exemple d'A-L. Brives, la présence même du mobilier témoignerait de l'intérêt porté par les vivants, ce qui établit de fait une distinction entre rareté et absence (Brives, 2016, p.179) (Fig.2).

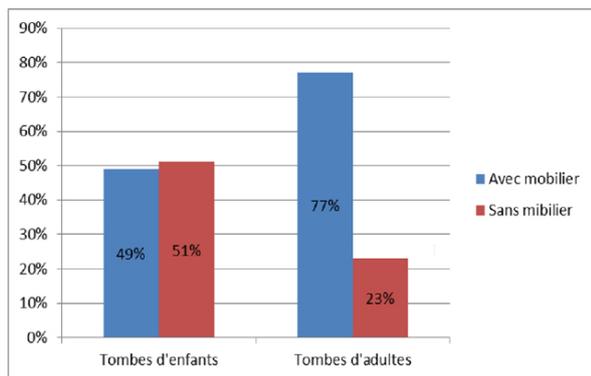


Fig.2 : Pourcentage du mobilier dans les sépultures d'enfants et d'adultes

En revanche, l'on constate que dans les sépultures d'enfants, les moins d'un an sont privilégiés (24 éléments de mobilier pour cette catégorie contre 6 à 9 pour les autres, fœtus et nouveau-nés inclus). Cette différence pourrait être en rapport avec le fait que les moins d'un an comptent le plus grand nombre de décès à *Sitifis*, mais dans ce cas, la population aurait pu choisir de mieux doter les sépultures des catégories plus âgées, d'autant que la fréquence du mobilier évolue généralement avec le nombre d'années. Nous pouvons alors envisager l'hypothèse que ce constat soit le résultat d'une geste intentionnel envers cette tranche d'âge précise. Les recherches menées conjointement par N. Baills et Ph. Blanchard, ont abouti à la conclusion que la présence d'enfants retrouvés hors des nécropoles communautaires (*villae* ou aires artisanales des ateliers) traduirait une forme de sacralité conférée à cette catégorie (Baills et Blanchard, 2006, pp.191-192); le même constat fut établi par Y.Trissant en 2009 pour la nécropole de Kom el Hisn en Egypte et concerne aussi bien les fœtus que les enfants de moins d'un (Trissant, 2009, p.46).

Cette sacralité supposée repose sur l'hypothèse que, morts avant d'avoir même vécu, les tout-petits conservent un lien avec un monde à la fois invisible et intangible et qui les rend susceptibles d'intercéder auprès des dieux en faveur des vivants. Cela expliquerait, pour certains, qu'on les retrouve dans des espaces de production abandonnés, comme dans l'espoir qu'ils retrouvent une seconde vie (Baills et Blanchard, 2006, pp.191-192).

Il est donc envisageable que cette catégorie des moins d'un an ait bénéficié d'un traitement particulier à *Sitifis* parce qu'elle revêt une certaine aura que ne possède pas les catégories plus âgées. Cette sacralité nous rappelle au passage que c'est cette même catégorie mais également plus jeune encore qui était dédiées par les Puniques à l'attention du dieu Baal bien que l'essai de reconstitution d'H. Bénichou-Safar ait démontré que ceux-ci étaient déjà décédés lors de la cérémonie (De Larminat, 2016, p.79 in Bénichou-Safar, 2004).

2.2.1 Eléments de vaisselle, lampes et monnaies

Pour ce qui a trait au type de mobilier répertorié, il concerne principalement les éléments de vaisselle à solide (assiettes et plats) et secondairement à liquide (cruches et cruchons) ; les petits vases restent quant à eux exceptionnels (1 verre, 1 bol et deux gobelets) (Fig. 3)

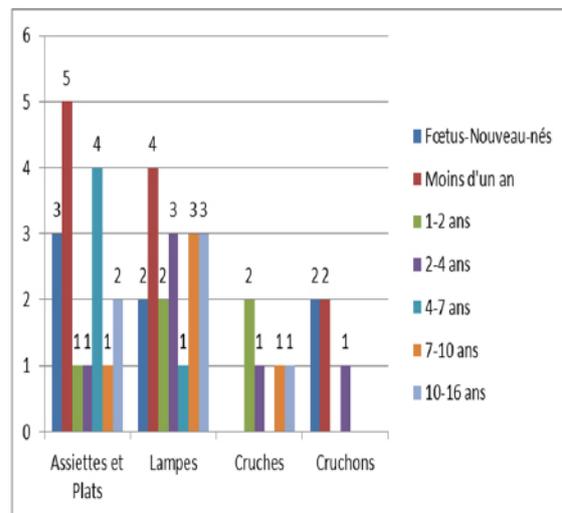


Fig.3 : Type et fréquence du mobilier dans les sépultures d'enfants

En contexte funéraire, l'existence d'une association récurrente des éléments de mobilier permet d'affirmer l'intentionnalité d'un geste et l'on constate en effet que celle-ci est présente dans les sépultures d'enfants. Il s'agit principalement des assiettes et des lampes. Elles se retrouvent dans la majorité des sépultures comportant un mobilier et dans les tombes où l'un des deux éléments manque, le second est présent, à l'exception d'une sépulture (n° 63) qui ne comporte qu'une cruche. Ce type d'association se retrouve également chez les adultes.

Cela induit que les parents tenaient à assurer un minimum d'attention afin que leur enfant aient accès à l'au-delà ; en témoigne la catégorie des fœtus-nouveaux-nés, qui bien que faiblement dotée et pour la plupart dépourvue de mobilier, réunit un total de 7 objets, parmi lesquels, 2 lampes et 3 assiettes.

Notons enfin que les pièces de monnaie sont quasiment absentes et n'excèdent pas 4 unités en tout (n° 53 : 1 an, n°61 : environ 1 an, n°63 : 2 ans et n°69 : quelques semaines). Les monnaies et les lampes comptent parmi les éléments les plus significatifs en contexte funéraire ; ils sont d'une part, les marqueurs de la romanité par excellence (Tranoy in Crubézy *et al*, 2007, p.166) et attestent pour les lampes, le souhait de munir le défunt d'un guide à travers les ténèbres de cet ultime voyage et pour les monnaies, cette obole de Charon, si précieux pour la tradition funéraire gréco-romaine. Ainsi, si l'on a veillé à doter cette catégorie de la société d'un guide et d'un droit de passage, c'est peut-être que l'idée d'errance et d'oubli n'était pas intégrée. Un élément significatif réside dans le fait que l'une des 4 pièces fut trouvée dans la tombe n° 69 qui abrite les restes d'un bébé âgé à peine de quelques semaines. Par ailleurs, leur nombre dans les sépultures d'adultes équivaut à celui recensé chez les enfants, ce qui permet de constater une équivalence de traitement sur ce point et d'envisager même l'hypothèse que le faible nombre recensé exprime une tendance générale émanant d'une conception différente de ce qu'est un droit de passage dans la mentalité locale.

Le nombre de lampes vient corroborer l'hypothèse, puisque sur un total de 34, 18 proviennent de sépultures d'enfants contre 16 retrouvées dans des

sépultures d'adultes (**fig.4**). Il est vrai que le nombre de tombes d'enfant est plus important (67 contre 35) et de ce fait, le nombre de lampes recensé reste insuffisant (seulement 27% des sépultures en contiennent contre 46% pour les adultes) ; rappelons néanmoins que la rareté du mobilier dans les sépultures d'enfants est à distinguer de l'absence d'intérêt (Bérard, 2016, §. 28 ; Dubois, 2012) d'autant que le chiffre n'est pas exceptionnel et que les lampes sont régulièrement associées aux plats dans les tombes pourvues de mobilier. Par ailleurs, sur un total de 35 sépultures d'adultes, 19 n'en contiennent pas.

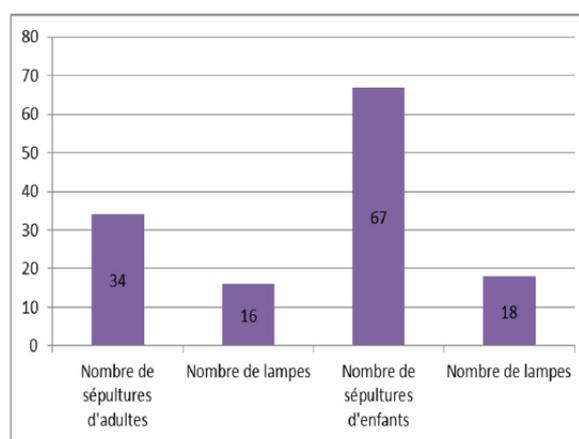


Fig.4 : Répartition des lampes dans les sépultures d'enfants et d'adultes

2. Eléments de parure

Les éléments de parures sont en revanche exceptionnels mais significatifs : 2 fragments de tests d'autruche (moins d'un an), une bague, 4 coquillages (type *Pecten*, *Cardium* et *Cerastoderma*) (moins d'un an), une bague en cuivre (2-4 ans), 5 perles en pâte de verre (4 de couleur bleue pour les moins d'un an et 1 perle en cornaline jaspée pour un enfant de 2-4 ans), 2 boucles d'oreille (1-2 ans) et un collier (2-4 ans).

En dépit de la rareté des éléments de parure, leur présence est précieuse en raison de la charge symbolique à caractère prophylactique dont ils sont revêtus. Si J. Scheid (Scheid, 2013, p.457) voit dans les tests d'autruche une offrande dédiée au défunt, V. Krings les associe en contexte funéraire à la fécondité mais également à l'élément vital et protecteur (Krings, 1995, p.350 ; Bifarella, 2020, 1447). Pour sa part, G. Camps et pour ce qui touche à l'Afrique, y voit un élément destiné à assurer la renaissance du défunt ; bien

que rare dans les sépultures protohistoriques (tumuli et bazina), ils sont fréquents dans les tombes puniques où lorsqu'ils se raréfient, on ne les retrouve plus que dans les tombes d'enfants (Camps, 1961, p.515). Les coquillages constituent pour leur part des phylactères associant également protection et fécondité. H. Camps-Fabrer évoque même un lien avec l'enfant en rappelant que les mères berbères continuent à en attacher autour du cou de leur progéniture en guise de gardien (Camps-Fabrer, 1994, §9 et 10).

Les perles possèdent également un langage propre qui s'inscrit dans la continuité de leur rôle dans la vie quotidienne, à savoir la protection du défunt (Dasen 2008/2, n° 46, pp.267-268). Lorsqu'elles sont de couleur bleue (4 éléments à *Sitifis*), elles sont associées au lapis lazuli, symbole de puissance et d'énergie divine chez les Egyptiens et puissant phylactère contre les puissances maléfiques (Casanova, 2001, p.149). Une distinction est à signaler entre les lapis lazuli de couleur bleue foncé et les turquoises, beaucoup plus claires. Les secondes font référence chez les Egyptiens à ce qui doit naître tandis que les premières, à ce qui est déjà né (Ziegler, 1999, p.249). Nous avons donc une charge symbolique associant protection, renaissance et néant.

La cornaline (1 élément à *Sitifis*) est associée à ce que V. Dasen nomme les gemmes utérines (Dasen 2008/2, n° 46, pp.267-268), en raison de leur rapport à la grossesse, à l'accouchement et donc aux enfants. Elles sont dans la civilisation égyptienne le symbole de la déesse Isis par excellence, protectrice de la maternité, symbole de la vitalité divine par la renaissance d'Osiris qu'elle assura. Lorsqu'elles sont attachées au cou du défunt par ce que l'on nomme le Tit ou nœuds d'Isis, celui-ci est assuré d'être protégé par la déesse tandis qu'Osiris lui ouvrira les portes de l'autre monde avec tout ce qu'il comporte de bienfaits (Pierret, 1882, pp.339-340)². Nous avons donc 5 perles dans des sépultures d'enfants possédant une symbolique liée à la fois à la protection mais tout autant à l'espoir de renaissance par-delà la mort.

L'influence égyptienne peut aisément être envisagée à partir du moment où celle-ci a grandement marqué la culture punique et notamment l'univers funéraires

(scarabées, œil d'Horus...etc) et l'on peut penser que cette influence se manifeste dans la nécropole orientale, dont les tombes à *loculus* rappellent étrangement les tombes à puit carthaginois, eux-mêmes inspirés de la tradition égyptienne (Bénichou-Safar, 1982).

La répartition des éléments de parure nous renseigne par ailleurs sur les catégories d'âge privilégiées. On constate que les fœtus-nouveaux-nés, les catégories des 4-7 ans, 7-10 ans et 10-16 ans en sont dépourvues en faveur de celles des moins d'un an et des 2-4 ans. Ainsi, ce sont les plus jeunes catégories qui ont bénéficié de cette parure protectrice, si l'on excepte les nouveaux-nés, ce que l'on peut expliquer mais avec prudence, par la sacralité évoquée plus haut (fig. 5).

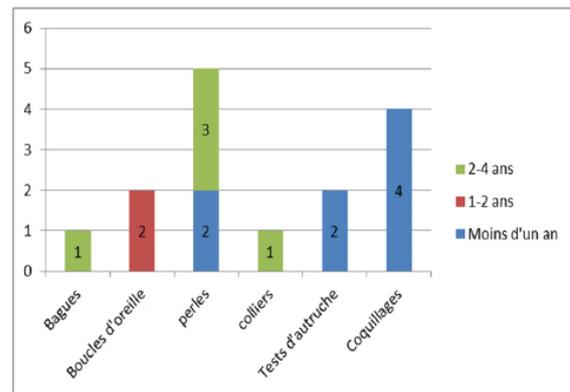


Fig.5 : répartition des éléments de parure par type et par tranches d'âges

3. Fonction du mobilier et cérémonies religieuses

Le mobilier funéraire est généralement divisé en deux catégories : un mobilier rituel ou fonctionnel, ayant servi à effectuer les rites religieux précédant la clôture du dépôt et un mobilier d'accompagnement, destiné, comme son nom l'indique, spécifiquement à accompagner le défunt dans l'autre monde et permettre une renaissance dans les meilleures conditions (Brives, 2016, p.183).

Par ailleurs, l'emplacement du mobilier permet de différencier ce qui a permis l'accomplissement de rites religieux de ce qui est dédié au défunt : une cruche retrouvée dans le remblai de la tombe a peut-être été employée lors du repas funéraire pour des rites de libations; la microcéramique (*balsamaria*, *unguentaria* et autres *amphoriques*) aurait servi à la

répartition d'encens et de parfums (Robin & Silvino, 2009, p.179 ; Blaizot, 2009, p.322). Les vestiges de dépôts alimentaires placés près du défunt (dans les plats ou les cruches) renvoient également à ce qui fut consommé durant le banquet et dont une part échut au défunt (Scheid, 2013, p.460 ; Cençon-Salvayre, 2014, p.348).

On constate que dans les sépultures d'enfants, le mobilier retrouvé dans le remblai de terre ou de pierres est particulièrement faible, à savoir 12 éléments à caractère fonctionnels contre 57 éléments d'accompagnement et ne concerne que 6 sépultures³ ; toutefois, le décompte au niveau des sépultures d'adultes donne un chiffre encore moindre, puisque seuls deux éléments ont été attribués avec certitude à leur contexte de trouvaille (n°25 et n°33); six autres éléments demeurent incertains ; s'ils devaient appartenir à leur contexte, nous aurions seulement 8 éléments fonctionnels dans les sépultures d'adulte contre 12 dans les sépultures d'enfants. La présence ou l'absence de mobilier dans le remblai ne permet que d'envisager la possibilité de rites religieux préalables à la clôture du dépôt, toutefois, les éléments dont nous disposons et le rapprochement numérique entre les deux catégories (adultes-enfants), permet d'émettre l'hypothèse que, s'il y eut rites religieux, les enfants n'étaient pas exclus de ce type de cérémonies (fig.6).

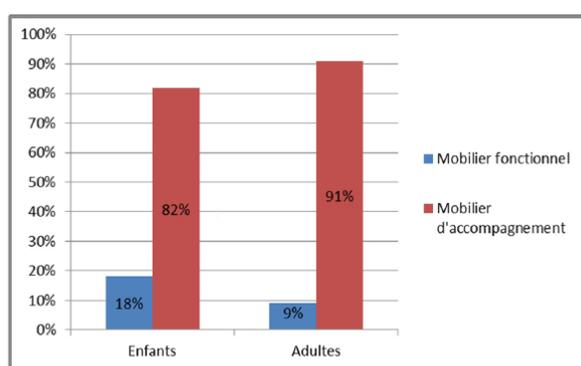


Fig.6 : Répartition du mobilier fonctionnel et d'accompagnement dans les sépultures d'enfants et d'adultes.

D'autres éléments peuvent contribuer à mieux cerner la question. Comme évoqué plus haut, les restes de dépôt alimentaires ou encore la position du mobilier jouent un rôle : retourné (assiettes), recouvert (cruches) ou portant des traces d'ustion, ces éléments suggèrent qu'un dépôt, réel ou symbolique a été effectué. Pour

retrouver ce type de vestiges, un soigneux tamisage des terres est indispensable ainsi que des analyses en laboratoire également ; toutefois, leur absence ne signifie pas qu'aucune offrande alimentaire n'ait été déposée, car comme toute matière organique, ce type de vestiges résistent mal aux aléas du temps (Bel; Bonnet; Wittmann; Vieugué; Deberge; Georges; Gisclon & Blaizot, 2009, pp.39-40).

Les fouilles de R.Guéry dans la nécropole orientale n'ont pu recenser que de minces indices permettant d'envisager un dépôt alimentaire réel ou symbolique. Pour le mobilier brûlé, aucun élément n'est à signaler dans les sépultures d'enfants contre un seul plat de type tadjine dans la sépulture d'adulte, portant des traces d'ustion sur la surface interne (n°71).

Pour le mobilier retourné ou couvert, deux éléments ont été répertoriés dans deux sépultures d'enfants (n°24 : une cruche fermée par une pierre et n° 69 : un plat retourné), contre 4 éléments dans les sépultures d'adultes : un plat retourné dans 4 sépultures (n°10 - 57 et 84) ainsi qu'un autre plat surmonté d'un couvercle dans la sépulture n°44.

Nous constatons que les différences sont minimes entre les deux catégories, compte tenu du nombre total de sépultures (102). D'abord, la rareté du mobilier à caractère rituel dans les deux catégories avec une légère prédominance pour les sépultures d'enfants (12 éléments contre 2 pour les adultes) ; même constat pour le mobilier portant des traces d'ustion (aucun chez les enfants contre 1 élément chez les adultes) et enfin, le mobilier suggérant l'existence d'une offrande alimentaire (2 pour les enfants contre 4 pour les adultes). Si ce constat doit demeurer prudent, les données témoignent assez clairement qu'aucune différence majeure ne touche la catégorie des enfants et l'on ne peut affirmer non plus que la catégorie des adultes ait été privilégiée.

3.1 Le bris intentionnel et le principe de séparation

Le mobilier brisé intentionnellement matérialise ce que J. Scheid considère comme un renvoi du défunt dans l'autre monde (Scheid, 2013, pp.457 et 458). Pour G. Camps, il s'agit plutôt de permettre au défunt d'entrer en pleine propriété de l'objet brisé en le dépouillant de sa fonctionnalité terrestre (Camps,

³Tombes n° 3 (4-7ans)-n°4 (7-10 ans)-n° 6(1-2 ans)-n°22(10-16 ans)-n°23(10-16 ans)-n°49 (Fœtus)-n°70(Moins d'un an)-n°77 (Moins d'un an).

1961, p.520). L'on constate dans la nécropole orientale que le nombre d'éléments répertoriés est de 3 pour les sépultures d'enfants (n° 70 : 2 cruches et n° 89 : un miroir) contre 3 également dans les tombes d'adultes (n°28 : un miroir, n° 25 : un fragment de plat et n° 91 : un fragment de plat).

Par ailleurs, Si l'on tient compte du fait que le mobilier d'accompagnement est plus important dans les deux catégories que le nombre d'éléments brisés, l'on peut alors envisager que ce principe de séparation n'était pas pleinement intégré dans les usages de la communauté locale de Sitifis, qu'il s'agisse de sépultures d'enfants ou d'adultes.

Le bris intentionnel n'est pas seul à matérialiser la séparation entre les deux mondes; le mobilier disposé en position contraire à sa position habituelle est également à prendre en compte. Ainsi, les cruches renversées, couchées sur la panse, les assiettes ou les lampes en position verticale délivrent également un message qui s'inscrit dans la continuité du bris intentionnel. A titre d'exemple, lorsqu'une lampe a été disposée en position fonctionnelle (sur la base), celle-ci refléterait une confrontation entre le sombre univers de la mort d'une part et de l'autre, la fonction d'éclairage qui est la sienne (De Larminat, 2012, p. 309 in Scheid 1984, p. 122-126). On déduit donc, que si en position fonctionnelle, le mobilier renvoie à son rôle dans le monde des vivants, lorsqu'il est déposé en position contraire, il indique, comme le bris, l'idée d'intégration du défunt dans l'autre monde et donc le principe de séparation. A ce titre, Deux constats peuvent être effectués pour le cas qui nous intéresse :

-Le premier est d'ordre numérique : le mobilier en position contraire est plus élevé chez les adultes (10 éléments contre 4 dans les sépultures d'enfants). En tenant compte du pourcentage de sépultures d'enfants pourvues de mobilier, à savoir 49%, nous constatons que le mobilier en position contraire ne représente que 0.07%. (Fig.5).

-Le second constat a trait à ce qu'induit cette différence numérique. Bien que celle-ci soit minime (10 éléments seulement chez les adultes contre 4 chez les enfants), elle sous-tend que les adultes étaient plus concernés par la notion de séparation que les enfants. Il faut

alors se demander si la séparation entre les deux monde relève du souhait de s'assurer que le défunt entame rapidement son voyage vers l'au-delà et dans ce cas, les enfants seraient moins concernés par cette hâte ou bien s'il s'agit de renvoyer ou d'expédier le défunt dans l'autre monde afin de se débarrasser de la souillure de la mort qu'incarnent les funérailles et dans ce dernier cas, les enfant, par le faible nombre de mobilier en position contraire, en seraient moins concernés. Dans les deux hypothèses, l'enfant semble constituer une entité paisible.

Les funérailles sont décrites par J. Leclerc décrit comme une épreuve où le choc émotionnel est particulièrement pesant ; ce moment serait à la fois le temps du cadavre et celui du deuil des vivants. Il s'agit alors d'une part, d'expédier le défunt dans l'autre monde et se débarrasser de la souillure causée par la mort et de l'autre, d'achever la période de deuil pour les vivants, car après la clôture du dépôt commence le temps de l'oubli (Leclerc, 1990, pp.15-16). C'est la même notion qui se retrouve chez J. Scheid lorsqu'il évoque le principe de séparation et qu'il rattache à l'idée de renvoi (Scheid, 2013, p.457) et où se décèle la notion d'empressement pour installer officiellement le défunt dans un contexte plus approprié.

Dans le cas qui nous concerne, les chiffres révèlent d'une part que les enfants n'étaient pas autant concernés par cette « distance de sécurité » mais que les adultes également n'en sont pas touchés, car sur 77% de sépultures dotées de mobilier, l'on aurait dû comptabiliser un nombre plus important d'éléments en position contraire.

Cela pose la question de la perception que la communauté de *Sitifis* avait de la mort et du mort en cette phase d'inhumation ancienne et qui nous ramène à l'éventualité que des rites ou des usages locaux, voire une vision locale différente aient pu perdurer dans la colonie romaine.

4.Emplacement du mobilier dans les sépultures d'enfants

Le lieu choisi pour déposer le mobilier engage un discours en rapport direct avec ce que les vivants souhaitent pour le défunt. Le mobilier, quel que soit son état ou même sa dimension (mobilier plus petit

que d'usage), continue de tenir symboliquement le rôle qui est le sien. Les modifications auxquelles est soumis le mobilier, ne sont qu'une réadaptation afin qu'il s'intègre dans le contexte funéraire (Camps, 1961, pp. 507 et 516). Ce discours se poursuit avec l'emplacement que l'on choisit pour chaque type. Ainsi, le fait qu'une cruche soit disposée au niveau du crâne la rapproche du rôle qu'elle doit tenir dans l'au-delà, à savoir étancher la soif du défunt, de même qu'une lampe ou une tasse déposée au niveau du bras ou de la main. Tout cela nous rappelle que, même dépouillé de son enveloppe corporelle, le défunt reste soumis dans l'au-delà à la dynamique imposée à l'homme de son vivant, ce qui induit voire valide une existence effective et le début d'un autre parcours où le défunt doit être capable de subsister. Au cours de la phase d'inhumation ancienne, l'emplacement du mobilier dans les sépultures d'enfants semble refléter le souci de matérialiser autant que possible cette réalité future par un agencement qui témoigne d'un geste intentionnel.

Nous avons axé notre attention sur les éléments de vaisselle (à liquide et à solide) et nous avons constaté que 80% des lampes, 50% des plats et assiettes, 4 cruches sur un total de 5 éléments ainsi qu'un vase furent déposés au niveau du crâne ou entre le crâne et l'épaule. Sur les deux cruchons recensés, l'un fut déposé au niveau du crâne et l'autre au niveau du bras ; enfin, 3 tasses sur un total de 4 furent déposées au niveau du crâne et la dernière au niveau de la cage thoracique (Fig.7).

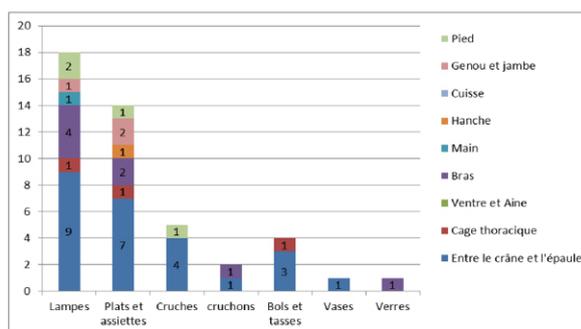


Fig.7 : Emplacement des éléments de mobilier par rapport au corps

Il apparaît d'après les pourcentages et le graphique ci-dessus que c'est la partie supérieure du corps qui fut privilégiée et l'on a veillé à disposer le mobilier

près des parties du corps sensées s'en servir. Sur un total de 18 lampes, 9 ont été déposées près du crâne ou entre le crâne et l'épaule, 4 au niveau du bras et une lampe au niveau de la main, ce qui donne un total de 14 lampes sur 18, déposées selon leur fonction, soit près du visage pour éclairer le défunt ou alors près du bras ou de la main pour permettre la préhension. Même constat pour les plats et assiettes, puisque sur un total de 14 éléments, 7 furent déposés entre le crâne et l'épaule, 2 au niveau des bras et une au niveau de la hanche donc à portée de main, contre 2 assiettes au niveau du de la jambe, 1 au niveau du pied et une dernière au niveau de la cage thoracique. Pour les cruches, bols et tasses, il apparaît que respectivement 4 sur 5 et 3 sur 4 furent disposés au niveau du crâne ou entre le crâne et l'épaule, soit près de la bouche du défunt.

L'intentionnalité du geste est clairement perceptible et il semble que la catégorie des enfants soit autant que les adultes concernée par la renaissance et non à l'errance entre deux mondes.

5. Les cérémonies commémoratives

Si les nécropoles sont des villes consacrées aux défunts, les témoignages épigraphiques nous rappellent qu'ils étaient également des lieux qui ne désemplissaient pas. Les recherches de M. Carroll à ce sujet se sont penchées sur la question des épitaphes où des formules spécifiques invitent le passant, le voyageur ou simplement celui qui se rend sur la tombe d'un être cher, à lire l'épitaphe jusqu'au bout et surtout à prononcer le nom du défunt. Ces formules se sont tellement démocratisées que des abréviations furent créées afin que tous (capables de lire ou analphabètes) aient accès à son ultime requête : le nommer, connaître son parcours et prier pour lui (Carroll, 2007).

Les stèles sont en effet le premier garant de la mémoire, celui qui révèle le nom et pour les plus nantis, les faits les plus marquants de la vie du défunt, les regrets, les espoirs (et dans les cas les plus extrêmes, la damnation par un ami ou parent) (Duday et Van Andringa, 2013, §.26). L'épitaphe de *Praecilius*, célèbre *argentarius* de Cirta est l'exemple le plus éloquent de cet appel à la mémoire (Vars, 1895, pp.55 à 62). Pour l'archéologue, la stèle en

tant que réceptacle de la mémoire affichée, permet le signalement de la sépulture (Duday et Van Andringa, 2013, §.10) et lorsque celle-ci est malmenée par l'édification de nouvelles, elle témoigne du moment où la mémoire commença à s'estomper, ce qu'H. Duday nomme la mémoire effacée (Duday et Van Andringa, 2013, §.13). On constate donc l'importance de ce monument pour saisir une réalité aussi abstraite pour l'archéologue qu'elle était vitale pour le défunt.

D'autres monuments permettent de déterminer si des rites commémoratifs ont été prévus et notamment les tables d'offrandes ou les canaux à libation. Ces vestiges nous rappellent qu'un banquet devait être partagé lors des célébrations annuelles dédiées au défunt et aux mânes (Ovide, *Fastes*, II, 53 à 70).

Dans la nécropole de *Sitifis*, la phase d'inhumation ancienne ne comporte que très peu de vestiges commémoratifs : 4 stèles en tout dont trois sont associées à des sépultures d'enfants (n° 64 : fœtus-nouveau-né ; n°82 : 7-10 ans ; n°81 : 10-16 ans), une table d'offrandes, également devant la sépulture d'un enfant (n°77 : Moins d'un an) et un canal à libations dans la sépulture d'un enfant âgé de quelques semaines (n° 73). Les vestiges des cérémonies commémoratives constituent un indice fiable pour évaluer l'importance des commémorations et d'après les travaux de S. De Larminat, ils sont absents dans les sépultures des fœtus et nouveau-nés tandis que les tout petits ne sont signalés que par un tombeau maçonné (De Larminat, 2016, p.85). Nous constatons que pour le cas de *Sitifis*, durant la phase d'inhumations primitive, les vestiges concernent tant les fœtus, les moins d'un an que les catégories plus âgées, mais surtout qu'à l'exception de la stèle de la tombe n° 83 et renfermant le corps d'un adulte, le reste des monuments répertoriés est exclusif aux enfants.

6. Rites d'emprisonnement ou d'exclusion

Au cours de la phase d'inhumation primitive, aucun rite d'emprisonnement ne fut répertorié, qu'il s'agisse de décapitation, d'immobilisation par lestage du corps, de *procubitus* ou de fixation par enclouage. Pour ce dernier point, l'on constate que 5 sépultures d'adulte comportent des clous, 285 en tout, retrouvés généralement au niveau des pieds (n° 32, n°36, n°90,

n°91) et exceptionnellement le long de la jambe (n°20). En l'absence de reste de fragments ligneux pouvant provenir d'un contenant en bois, la fonction rituelle de ces clous pourrait être envisagée, soit comme élément prophylactique, préservant le défunt contre les esprits malfaisants (Camps, 1961, p. 541-542 in De Boysson, 1869, pp.621-636), pour neutraliser les rites de magie (Apulée, *Métamorphoses*, III, 17, 1, p. 296; Pline L'ancien, XXVIII, 11) ou comme l'atteste Pline L'ancien, limiter les conséquences des accidents et les maladies (Pline L'ancien, XXVIII, 12,1 ; 17, 5 ; 35, 5).

Dans le cas d'un rite d'enclouage, les travaux de G. Bérard ont démontré que deux paramètres essentiels doivent être pris en compte : d'abord, déterminer la fonction du clou dans la tombe, car en l'absence de vestiges d'un contenant en bois où ils auraient servi à l'assemblage des lattes, à la suspension ou à la tapisserie, l'on se rapproche de l'hypothèse rituelle ; ensuite sa position dans la tombe, généralement fichés dans le sol ou orientés en direction ou autour d'un ou plusieurs éléments du mobilier (Bérard, 1961, pp.304 et 306). Dans le cas qui nous concerne, R. Guéry a envisagé l'hypothèse de l'enclouage pour les adultes (Guéry, 1985, 306), mais aucun cas n'a été répertorié dans les sépultures d'enfants, où seuls deux clous ont été recensés sans que la fonction exacte n'ait pu être déterminée, l'un des deux pourrait appartenir à la lampe déposé à proximité (n°69) et le second, en fer mais non fiché en terre, pourrait avoir eu une fonction protectrice tel qu'évoqué plus haut.

Le cantonnement fait également partie des usages fréquemment relevés par les archéologues lors des fouilles (Dasen et Baills-Talbi, 2008, pp. 602 à 605; Carroll, 2011, pp.103-104 et 105). Dans ce cas, les enfants sont soit relégués dans des zones préférentielles comme les seuils de maisons (Baill-Talbi et Blanchard, 2008, pp.186 à 189), les aires artisanales (Duday et al, 1995), près d'un temple (Penn, 1967), dans les *villae*⁴, le long des murs d'enclos des nécropoles communautaires (Alphonso & Blaizot, 2004), voire simplement exclus dans une aire sépulcrale spécifique à eux (Slim, 1983 ; 1984 ; 1985).

Diverses explications ont été proposées quant aux raisons ayant motivé cette spécialisation topographique : calmer la colère divine pour W. S. Penn, assurer la renaissance par des inhumations dans les aires domestiques ou les lieux de passage pour N. Baills-Talbi et Ph. Blanchard ou l'exclusion en raison de la souillure provoquée par un décès prématuré pour W. Deonna (Dasen et Baills-Talbi, 2008, p.601 in Deonna, 1955, pp.332-333).

Dans la nécropole orientale de *Sitifis*, la phase d'inhumation primitive semble accueillir l'ensemble de la communauté sans distinction d'âge. Nous relevons toutefois une intégration progressive des adultes car il semble qu'au commencement de cette période, il y ait eu un nombre particulièrement faible d'adultes dans les sépultures à la typologie la plus ancienne (Type I-A) le temps passant, l'on constate que de plus en plus d'adultes se mêlent aux enfants. Nous pourrions envisager l'hypothèse que cette intégration progressive était due au fait que la nécropole était d'abord dédiée aux enfants mais on peut également envisager une combinaison entre les pourcentages élevés de mortalité infantile en période antique accompagnant proportionnellement un agrandissement de la population globale de *Sitifis* au fil du temps (**fig.8**).

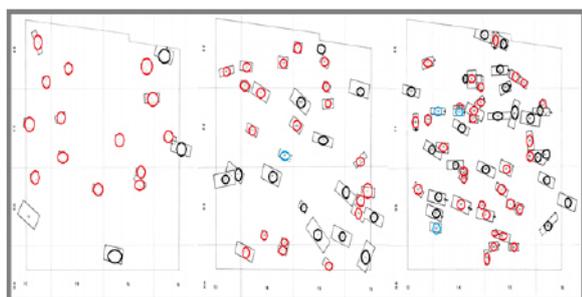


Fig.8 : Assemblage de trois cartes illustrant la fréquentation progressive de la nécropole durant la phase d'inhumation ancienne. En rouge les tombes d'enfants ; en noir, les tombes d'adultes et en bleu, les fosses vides de dépôts humain et/ou de mobilier. (Guéry, 1985, pp. 66-87-123)

Pour ce qui a trait à l'inhumation, Pline L'ancien nous évoque un usage répandu à Rome, où les enfants décédés avant la phase de dentition (7-8 mois) devaient être enterrés tandis que passé cet âge, l'incinération était permise (Pline L'ancien, VII, 15-4).

L'inhumation fut alors interprétée comme un moyen destiné à emprisonner l'âme du défunt dans le corps surtout s'il s'agit de nouveau-nés et de nourrissons, potentiellement plus malfaisants. N'ayant pas eu la chance de naître ou de vivre assez longtemps, ils errent entre deux monde dans l'attente d'un retour vengeur (Dasen et Baills-Talbi, 2008, p.601). Nous constatons que dans la nécropole orientale, les enfants de tous âges sont soumis au même rite, qu'il s'agisse de nouveau-nés, de nourrissons ou de pré-pubères. Ce qui nous éloigne à la fois de l'idée de peur face à l'enfant mais également de l'usage romain évoqué par Pline L'ancien et pose encore une fois la question de la perception qu'avait la communauté de *Sitifis* de la mort et de celle de l'enfant en particulier.

7. Conclusion

Il ressort de ce qui précède un certain nombre de constats qui témoignent d'un traitement assez équitable entre les deux catégories et d'une probable vision locale de la mort en général et de celle de l'enfant en particulier. En effet, pour ce qui est du traitement accordé aux enfants, la différence n'est perceptible qu'en termes de fréquence du mobilier. Pour le reste, les pourcentages traduisent un comportement qui ne semble pas exclusif ni même préférentiel à l'une ou l'autre catégorie, notamment:

- la présence d'une association récurrente représentée par le plat et la lampe dans la majorité des sépultures d'enfants dotées de mobilier. La même association semble se retrouver chez les adultes.

- le faible nombre de pièces de monnaies concerne les deux catégories (4 unités pour chacune).

- Les vestiges de cérémonies religieuses précédant la clôture du dépôt sont minimes compte tenu du nombre total de sépultures (67 enfants et 35 adultes) : le mobilier à caractère rituel est peu représenté (12 éléments contre 2 pour les adultes) ; le mobilier portant des traces d'ustion est absent chez les enfants tandis qu'un seul élément fut recensé chez les adultes (un plat de type *tadjine* brûlé sur toute la surface interne : purification, offrande symbolique?) ; enfin, le mobilier suggérant l'existence d'un dépôt alimentaire, soit réel et ayant disparu avec le temps ou symbolique est également peu représenté (2

éléments dans les sépultures d'enfants contre 4 dans les sépultures d'adultes).

-Les vestiges de cérémonies commémoratives se retrouvent quasi-exclusivement dans des sépultures d'enfants, à l'exception d'une stèle associée à une tombe d'adulte.

L'absence de tous vestiges liés à des rites d'emprisonnement, la prédominance de vestiges commémoratifs chez les enfants, renforcent l'hypothèse que cette catégorie de la société ne suscitait pas de craintes auprès de la communauté de *Sitifis* mais qu'elle était également concernée par le droit et le devoir de mémoire, selon les possibilités offertes aux parents. La présence d'indices se référant aux cérémonies religieuses, en plus d'un mobilier à caractère prophylactique permettent d'entrevoir l'espoir d'un devenir par-delà la mort pour les enfants autant que pour les adultes et non une condamnation à l'errance et à l'oubli.

Conflit d'intérêt

L'auteur déclare ne pas avoir de conflit d'intérêts.

Bibliographie

- [1]Apulée, Les métamorphoses, III, 17, traduction D. Nisard, Paris, 1865 : Firmin Didot éd. Consulté à l'adresse https://fr.wikisource.org/wiki/L%E2%80%99%C3%82ne_d%E2%80%99ou_les_M%C3%A9tamorphoses/III
- [2]Baills-Barré, N. (2016). Les enfants en bas âge en Gaule romaine : identification des lieux d'inhumation et des marqueurs matériels : In Bourrouilh, A ; Pierre-Emmanuel A., Haidar Vela, N (Eds.), Appréhension et qualification des espaces au sein du site archéologique. Paris : Editions de la Sorbonne. Doi : 10.4000/books.pSORbonne.4735
- [3]Baills-Talbi, N., & Dasen, V. (2008). Rites funéraires et pratiques magiques: In F. Gusi i Jener, C. Olària, & s Muriel (Éd.), *Nasciturus, infans, puerulus vobis mater terra: La muerte en la infancia, Sèrie de prehistòria i arqueologia* (p. 595 618). Consulté à l'adresse https://www.researchgate.net/publication/28242209_Rites_funeraires_et_pratiques_magiques
- [4]Baills-Talbi, N., Blanchard, Ph (2008). Sépultures de nouveau-nés et de nourrissons du 1er âge du Fer au haut Moyen Âge découvertes hors des contextes funéraires traditionnels sur les territoires carnute, turon et biturige cube : inventaire, synthèse et interprétations. In: Ensembles funéraires gallo-romains de la Région Centre - 1. Tours : Fédération pour l'édition de la Revue archéologique du Centre de la France. pp. 157-205. Consulté sur : https://www.persee.fr/doc/sracf_1159-7151_2006_ant_29_1_1245
- [5]BENICHOUSAFAR, H. (1982). Les tombes puniques de Carthage, topographie, structures, inscriptions et rites funéraires. Etudes d'Antiquités africaines. Paris : eds. CNRS.
- [6]Ben Abed, A., & Griesheimer, M. (2001). Fouilles de la nécropole romaine de Pupput (Tunisie). Comptes rendus des séances de l'Académie des Inscriptions et Belles-Lettres, 145(1), 553 592. Consulté à l'adresse https://www.persee.fr/doc/crai_0065-0536_2001_num_145_1_16284
- [6]Bel, V., Bonnet, Ch., Wittmann A., Vieugé J., Deberge Y., Georges

P., Gisclon J-L., Blaizot F. (2009). Chapitre premier – La pratique de l'inhumation. In: Gallia, tome 66, fascicule 1. Pratiques et espaces funéraires dans le Centre et le Sud-Est de la Gaule durant l'Antiquité, sous la direction de Frédérique Blaizot . pp. 15-87. Consulté sur : DOI : <https://doi.org/10.3406/galia.2009.3372>

[7]Bérard, G. (1961). La nécropole gallo-romaine de La Calade à Cabasse (Var). In: Gallia, tome 19, fascicule 1, pp. 105-158. Consulter sur : https://www.persee.fr/doc/galia_0016-4119_1961_num_19_1_2317

[8]Bérard, R.M. (2016). Trouver sa place : les sépultures d'enfants dans les ensembles funéraires antiques In : LAUWERS M. et A. ZEMOUR (dir.), Qu'est-ce qu'une sépulture ? Humanités et systèmes funéraires de la Préhistoire à nos jours. Actes des XXXVI e Rencontres Internationales d'Archéologie et d'Histoire d'Antibes, pp.451-466.

[23]Brives, A-L. (2016). Principales caractéristiques et fonctions du mobilier d'accompagnement des immatures à l'époque romaine. Réflexions autour de quelques exemples aquitains PORTAT (E.) et al. Rencontre autour de la mort des tout-petits : actes de la 2e rencontre du groupe d'anthropologie et d'archéologie funéraire, 3-4 décembre 2009, Saint-Germain-en-Laye.

[24]Camps, G. (1961). Aux origines de la Berbérie, monuments et rites funéraires protohistoriques, Paris : Arts et métiers graphiques éd.

[24]Camps-Fabrer, H. (1994). « Coquillages », Encyclopédie berbère [En ligne], document C93, mis en ligne le 01 mars 2012. Consulter à l'adresse : URL : <http://journals.openedition.org/encyclopedieberbere/2327> Carroll, M. (2011). Infant Death and Burial in Roman Italy, *Journal of Roman Archaeology*, 24, pp. 99-120.

[25]Carroll, M. (2007). "Vox tua nempe mea est": Dialogues with the Dead in Roman Funerary. Commemoration. The Accordia research papers, 11.

[26]Casanova, M. (2001). Le lapis-lazuli, la pierre précieuse de l'Orient ancien : In Dialogues d'histoire ancienne, vol. 27, n°2, pp. 149-170. Consulter à l'adresse : https://www.persee.fr/doc/dha_0755-7256_2001_num_27_2_2518

[27]Cenzon-Salvayre, C. (2014). Le bûcher funéraire dans l'Antiquité : une approche archéologique, bioarchéologique et historique d'après l'étude des structures de crémation en Gaule méridionale. *Archéologie et Préhistoire*. Université du Maine, Le Mans. Consulté sur : <https://halshs.archives-ouvertes.fr/tel-01661126>

[28]Dasen, V. (2008). Le secret d'Omphale In : Revue archéologique, Vol.46, n°2, pp.265-281. Consulter à l'adresse : https://www.academia.edu/3813508/Le_secret_d_Omphale_Revue_Arch%C3%A9ologique_2008_265-281

[9]Dedet, B. (2012). Mobilier funéraire et statut des enfants dans le monde indigène protohistorique du Sud de la France In : L'enfant et la mort dans l'antiquité III, le matériel associé aux tombes d'enfants, Actes de la table ronde internationale organisée à la Maison Méditerranéenne des Sciences de l'Homme (MMSH) d'Aix-en-Provence, 20-22 janvier 2011, pp. 149-169.

[10]De Larminat S. (2012). Gestes et pratiques funéraires autour des inhumations en fosse d'enfants en Afrique romaine à l'époque païenne / Funerary acts and practices in child pit burials of Roman Africa in the pre-Christian era. NENNA (M.-D.) (ÉD.) In : L'Enfant Et La Mort Dans l'Antiquité II. Types De Tombes Et Traitement Des Corps Des Enfants Dans l'Antiquité Gréco-Romaine. Actes De La Table Ronde Internationale Organisée à Alexandrie, CEAlex, 12-14 Novembre 2009, Études Alexandrines 26, p. 501-538.

[11]De Larminat, S. (2016). Le traitement funéraire des tout-petits en Afrique romaine. Portat (E.), Detante (M.), Buquet-Marcon (C.), Guillon (M.) (dir.) In : Rencontre autour de la mort des tout-petits. Ie Rencontre du Groupe d'Anthropologie et d'archéologie funéraire, 3-4 déc. 2009, Saint-Germain-en-Laye, Publication du Gaaf 5, éd. Gaaf, Condé-sur-Noireau, 2016, p. 79-89.

[11]Duday, H., Van Andringa, W.(2013) Des formes et du temps de la mémoire dans une nécropole de Pompéi. In : Les nouvelles de l'archéologie [En ligne], 132 | 2013, mis en ligne le 01 janvier 2016, consulté le 08 février 2020. URL : <http://journals.openedition.org/nda/2075>

- [12] Dupuis, X. (2006). Les origines de la colonie de Cuicul : In Bulletin de la Société Nationale des Antiquaires de France, séance du 9 mai 2001, pp. 151-161. Consulté sur : https://www.persee.fr/doc/bsnaf_0081-1181_2006_num_2001_1_10521
- [13] Dubois, C. (2012). Le dépôt de matériel funéraire dans les sépultures des tout-petits du monde grec archaïque et classique : In Hermary A. et Dubois C. éds., L'enfant et la mort III, Aix-en-Provence/Arles, 2012, p. 329-342.
- [29] Février, P. A., Guéry, R. (1980). Les rites funéraires de la nécropole orientale de Sétif : In Antiquités africaines, 15, pp. 91-124. Consulté sur : https://www.persee.fr/doc/antaf_0066-4871_1980_num_15_1_1038
- [30] Gallay, A. (2015). Ethnoarchéologie : une réévaluation nécessaire ? Présenté à Current ethnoarchaeology, Rome. Consulté à l'adresse <http://www.archeo-gallay.ch/wp-content/uploads/2015/07/26RomeConcl.pdf>
- [31] Gascou, J. (1983). Pagus et castellum dans la Confédération Cirtéenne : In Antiquités africaines, 19, pp. 175-207. Consulté sur : https://www.persee.fr/doc/antaf_0066-4871_1983_num_19_1_1096
- [32] Guéry, R. (1985). La nécropole orientale de Sétif (Sétif, Algérie). Fouilles de 1966-1967. (Centre National de la Recherche Scientifique). Consulté à l'adresse https://www.persee.fr/doc/etaf_0768-2352_1985_mon_1_1
- [33] Hippocrate, Du fœtus de 7 mois, traduction E. Littré, Paris, 1854, éds : J.B. Baillière.
- [34] Hippocrate, Du fœtus de 8 mois, traduction E. Littré, Paris, 1854, éds : J.B. Baillière.
- [35] Hippocrate, De la nature de la femme, traduction E. Littré, Paris, 1854, éds : J.B. Baillière.
- [36] Krings, V. (1995). LA civilisation phénicienne et punique: Manuel De Recherche, Leiden- New York-Köln, éd : E.J. Brill.
- [37] Leclerc, J. (1990). La notion de sépulture : In *Bulletins et Mémoires de la Société d'anthropologie de Paris*, Nouvelle Série. Tome 2 fascicule 3-4, pp. 13-18. Consulté sur https://www.persee.fr/doc/bmsap_0037-8984_1990_num_2_3_1738
- [37] Lévy-Bruhl, L. (1925). La mentalité primitive, 4ème édition, Paris : librairie Félix Alcan.
- [14] Marshall, A. (2012). Le mobilier d'accompagnement des enfants en Égypte ancienne, à l'époque pharaonique, L'enfant et la mort dans l'antiquité III, le matériel associé aux tombes d'enfants, Actes de la table ronde internationale organisée à la Maison Méditerranéenne des Sciences de l'Homme (MMSH) d'Aix-en-Provence, 20-22 janvier 2011, pp. 243-261.
- [15] Masset, C., Lorans, E., Perrin, F., Tranoy, L., Crubézy, E. (2007). L'archéologie funéraire, France, éds. : Errance.
- [16] Ovide, Les fastes, II, 53 à 70, Traduction Nisard, 1857, Paris. Consulté sur : <http://bcs.fltr.ucl.ac.be/fast/FII.html>
- [17] Papaïkonomou, I-D (2008). Enfance et identité sexuée dans les cités grecques : In F. Gusi i Jener, C. Olària, & s Muriel (Éd.), Nasciturus, infans, puerulus vobis mater terra: La muerte en la infancia, Sèrie de prehistòria i arqueologia (p. 595 618). Consulté à l'adresse https://www.researchgate.net/publication/28242209_Rites_funeraires_et_pratiques_magiques
- [18] Papaïkonomou, I-D (2013). La jeune fille morte en couches : Un cas de maternité précoce, souhaitée ou avortée, d'après les témoignages des sépultures : In dossier : Mères et Maternités en Grèce ancienne. Paris-Athènes : Edition de l'École des hautes études en sciences sociales. Consulter à l'adresse : <https://books.openedition.org/editionsehess/3018>
- [19] Penn, W. S. (1964). Springhead, the temple ditch. *Archeologica cantiana*, (79), 170 189. Consulté à l'adresse <https://www.kentarchaeology.org.uk/Research/Pub/ArchCant/Vol.079%20-%201964/079-13.pdf>
- [20] Pierret, P. (1882). Livre des morts des anciens égyptiens, traduction P. Pierret, Paris : éd. Ernest Leroux.
- [21] Pline L'ancien, Histoire naturelle, V, 15, 4, traduction Dubrochet, éd. Emile Littré, Paris, 1848-1850
- [22] Pline L'ancien, Histoire naturelle, XXVIII, 12 ; 17 ; 35, Tome second, traduction Dubrochet, éd. Emile Littré, Paris, 1848-1850.
- [38] Pline L'ancien, Histoire naturelle, VII, 4, traduction E. Littré, éd. J.J. Dubroche-Le chevalier et Cie, Paris, 1848.
- [39] Scheid, J. (2013). Religion, institutions et société de la Rome antique, l'annuaire du collège de France, 112, consulté sur : <https://journals.openedition.org/annuaire-cdf/893#quotation>
- [40] Silvino, T., Robin, L. (2012). Les « balsamiques » en contexte funéraire à Lyon/Lugdunum (Ie-IIe s. ap. J.-C.). Un état de la question, actes du colloque sur les parfums antiques, Rome (novembre 2009), PUR.
- [41] Tristant, Y. (2012). Les enterrements d'enfants dans l'Égypte prédynastique et pharaonique, NENNA (M.-D.) (ÉD.) In : L'Enfant Et La Mort Dans l'Antiquité II. Types De Tombes Et Traitement Des Corps Des Enfants Dans l'Antiquité Gréco-Romaine. Actes De La Table Ronde Internationale Organisée à Alexandrie, CEALex, 12-14 Novembre 2009, Études Alexandrines 26, pp.15-59.
- [42] Vars, Ch. (1895). Cirta, ses monuments, son administration, ses magistrats, d'après les fouilles et les inscriptions, Constantine-Paris : Ernest Thorin- Adolphe Abraham éds.
- [42] Van Gennep, A. (1909). Les rites de passage, étude systématique des rites, 3ème édition, Paris : éd. A. et J. Picard.
- [43] Ziegler, Ch. (1999). Les pierres précieuses de l'Égypte pharaonique, l'exemple des bijoux du Serapeum de Memphis : In *Bulletin de la Société Nationale des Antiquaires de France*, séance du 12 juin 1996, pp. 244-251.

Comment citer cet article selon la méthode APA:

Auteur Salima Siada, Salim Drici (2021), La mort de l'enfant en Afrique romaine, entre l'absence de statut et l'espoir d'un devenir : le cas de la nécropole orientale de Sétif durant la phase d'inhumation primitive à partir du mobilier in situ (fin I^{er} siècle ap.jc- 1^{ère} moitié II^{ème} siècle), Revue Académique des études sociales et humaines, vol 13, numéro 02, Université Hassiba Ben Bouali, Chlef, Algérie, pp : 16 - 29 .